

déserteurs des guerres de la Révolution, dont une infinité se cachait dans les landes de Brasparts et de Saint-Rivoal, d'après un caporal de la 141^e demi brigade, qui, pour sa mauvaise langue, fut puni de 24 heures de prison par la municipalité (20 brumaire an III, 11 novembre 1794) (1).

Ce sont les paroissiens indociles de Brasparts qui s'obstinent à tenir des foires et des marchés les jours de fête, et notamment, crime impardonnable, les lundis de Pâques et de la Pentecôte (extrait des registres du greffe du siège royal de Châteaulin, 27 mai 1729). (2).

Ce sont les fabriciens qui confisquent le produit des fondations des églises, et n'en laissent rien venir aux mains du recteur et des prêtres, ce qui donne lieu, de 1770 à 1777, à de divertissantes querelles ; ce sont ces mêmes fabriciens qui, dès 1781, invoquent contre leurs prêtres « l'égalité et la justice » (adresse aux juges présidiaux de Quimper, 15 février 1781). (3).

Il n'est pas étonnant que la Révolution ait été accueillie à Brasparts avec enthousiasme. Rien de plus curieux que de voir se répercuter fidèlement, dans ce coin perdu de Basse-Bretagne, toute les manifestations de l'esprit révolutionnaire, jusqu'aux plus petites. Nous en donnerons seulement quelques exemples. Le cri de « Mort aux tyrans, guerre aux châteaux, paix aux chaumières ! » retentit à Brasparts tout de suite après le fameux décret du 15 décembre 1792, provoqué par Cambon. Le 23 janvier 1793, le Conseil général de la commune confisque 1260 livres qui restent dans la caisse de la fabrique, car « ces sommes seront plus utiles aux armées qui quittent le territoire de la République que dans le sein même de la République. » (4). Lorsque Chauvette, à Paris, proposa de semer des pommes de terre dans

(1) Arch. municip. Brasps.

(2) Arch. Finist. G. 512.

(3) Arch. Finist. G. 514.

(4) Arch. Finist. G. 512.